



Un an après le rachat de Guinness par la SABC , l'on peut conclure que le gouvernement avait eu raison de valider ce deal au-delà des plaintes pour concurrence déloyale.

Le gouvernement avait pris le risque en donnant du crédit au groupe SABC sur sa capacité à faire jouer l'article 17 de la loi sur la concurrence prévoyant qu'une fusion ou une acquisition qui porterait atteinte à la concurrence peut être admise dans ce cas où les gains économiques de cette acquisition sur l'économie nationale dépassent les effets préjudiciables à la concurrence sur le marché.

Extension des usines Yaoundé, Bafoussam et Garoua

Un an jour pour jour que la SABC rachetait Guinness, c'est déjà près de 45 milliards de FCFA d'investissement du groupe : Extension des usines hors de la ville de Douala pour la production des produits Guinness, les travaux sont en cours à Yaoundé, Garoua, Bafoussam. C'est plus de 500 nouveaux emplois créés, nous indique une source aux brasseries. Le groupe SABC construit une ligne d'embouteillage de 35 000 bouteilles par heure.

Réhabilitation usine Guinness de Douala

A Douala, plusieurs unités de production étaient en arrêt dans un état critique, la réfection des

infrastructures, le groupe a procédé au réaménagement d'un espace de stockage de 5000 m et la réhabilitation des appareils à Socaver après plusieurs années à l'arrêt. Coût des travaux : 4 milliards de FCFA.

Augmentation recettes fiscales

Dès l'annonce du rachat de la SABC, certains économistes redoutaient une baisse des recettes fiscales, arguments avancés par les opposants au rachat. Cette opération a permis à l'État du Cameroun d'engranger plus de 51 milliards de FCFA d'impôts, soit 14,5 milliards de FCFA de droits d'enregistrement du contrat de cession payés par Castel ; 36,3 milliards de FCFA de l'impôt sur la plus-value et 37,4 millions de droits d'enregistrement liés notamment au transfert d'actions GCSA détenues par les actionnaires minoritaires, payés par Diageo.

Politique d'import substitution

Forte contribution des prestataires locaux, la participation des entreprises locales fournisseurs a augmenté de 3 %. Malgré les ravages de la chenille légionnaire, les attaques des oiseaux granivores et la destruction des plantations de Sorgho par des pachydermes, la SABC poursuit son programme visant à encadrer les paysans et cultivateurs dans la production de Sorgho.